FICHE TECHNIQUE
COLLE MUR + AGIR

DESCRIPTION DU PRODUIT

FONCTION

Colle murale vinylique pour revêtements muraux et toiles de verre à peindre.

DESTINATION

Colle en émulsion vinylique, prête à l'emploi, spécialement adaptée pour la pose des :
- Revêtements muraux textiles sur envers papier, textile ou non tissé.
- Fils à fils ou fils collés sur envers papier ou non tissé.
- Textiles ou aiguilletés avec ou sans support papier.
- Toiles de verre à peindre.
- Revêtements floqués sur papier.
- PVC sur envers papiers.
- Tissus enduits vinyles légers.
- Polystyrène expansé mince en rouleau de 2 à 5 mm d'épaisseur.

Remarque importante : L'envers de certains revêtements (fils à fils, fils collés, ...) devra être soigneusement humidifié avant la pose. Un temps de détrempe sera obligatoirement observé. Respecter les conseils du fabricant de revêtement.

Types de supports admissibles:
- Plâtre et dérivés, plaques de plâtre cartonnées.
- Supports anciens convenablement préparés.
- Enduits du peintre, enduits de lissage muraux.
- Panneaux de particules et bois préalablement imprimés avec un de nos primaires adaptés. Sur panneaux ignifuges ou hydrofuges, utiliser un primaire solvanté.

QUALITES DOMINANTES

Colle prête à l'emploi : Ne coule pas.
Encollage facile et rapide : Application au rouleau sans projection.
Pouvoir glissant idéal : Permet d'ajuster facilement les lès.
Affichage immédiat possible.
Pouvoir piégeant (TACK) élevé : Tenue immédiate du revêtement.
Colle sans danger : Peut être employée dans tous les types de locaux, même en présence du public.
Préconisée par la plupart des fabricants de revêtements muraux.

CARACTERISTIQUES PRODUIT

CARACTERISTIQUES PRATIQUES

Nettoyage : Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.
Consommation : Environ 180 à 220 g/ m².
Conservation : 12 mois en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10° C et + 25°C.
Conditionnement : Fût plastique de 20 kg

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Colle traitée fongicide et bactéricide
Composition : Colle en dispersion aqueuse à base de résines vinyliques
Aspect : Pâte de couleur blanche, onctueuse, thixotrope.
Temps de gommage* : 0 à 5 minutes.
Temps ouvert* : 20 minutes.
Prise définitive* : 24 à 48 heures.
Température d'utilisation : de + 10° C à + 25° C.

* Les critères de temps de gommage, temps ouvert et prise définitive du collage, sont fonction de la température, de l'humidité ambiante, de la quantité de colle déposée et de la porosité des supports.

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437

FICHE TECHNIQUE
COLLE MUR + AGIR

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DU SUPPORT

Le D.T.U. 59.4 "Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.
* Le D.T.U. 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis :
- Support base plâtre : 5 %.
- Bois et dérivés : 12 % ± 2 %.

Le fond doit être plan, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Fonds absorbants :

- Reboucher les trous ou fissures.
- Fixer les fonds friables, farineux, avec l'un de nos primaires adaptés.
- Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (placoplâtre®) avec un solvanté (obligatoire sur plaques hydrofugées) ou un de nos primaires phase aqueuse.
- Proscrire les impressions riches, nourrissantes ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds.

Anciens fonds peints :

- Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes.
- Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer.
- Poncer jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle;
- Eliminer les poussières dues au ponçage.

APPLICATION

ENCOLLAGE
Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.
Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée modèle N°0, à raison de 180 à 220 g/m².
AFFICHAGE
Appliquer le revêtement dans la colle fraîche, après avoir pris soin de vérifier l'aplomb. Les autres lès seront positionnés bord à bord, ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la coupe.
MAROUFLAGE
Maroufler soigneusement dans le sens vertical, puis du centre vers les bords, avec une spatule plastique.
JOINTS ET ARASEMENTS
Les arasements au ras du plafond et des plinthes seront effectués à l'aide d'un cutter à lame fine, guidé par un couteau à enduire.
Les tâches ou projections accidentelles de colle fraîche sur le revêtement seront éliminées immédiatement à l'aide d'une pointe de couteau, suivi d'un passage d'une éponge humide et propre (ne pas frotter).

HYGIENE ET SECURITE

Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la fiche de données de sécurité conformes à la législation en vigueur.

OBSERVATIONS UTILES

Lire attentivement la notice de pose et suivre scrupuleusement les conseils du fabricant de revêtement.
Eviter de débuter la pose à partir d'un angle sortant.
Craint le gel.
Ne convient pas pour l'utilisation de la "Machine à encoller".

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437